Evaluations des politiques publiques : quels impacts ?



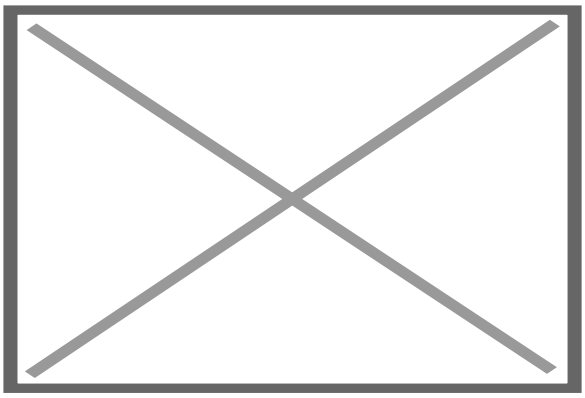
TRAVAUX PUBLIÉE LE 02/06/2016

Saisine liée : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Participation du CESE à un séminaire organisé par le Secrétariat général pour la modernisation de l’action publique

Le jeudi 19 mai 2016 à la Maison de la radio, le Secrétariat général pour la modernisation de l’action publique (SGMAP) a organisé un séminaire intitulé « Evaluations des politiques publiques : quels impacts ? » qui s’articulait autour de deux tables rondes.

La première d’entre elles « Evaluer pour évoluer » réunissait quatre représentants de l’administration qui ont participé à une évaluation de politiques publiques menée à l’échelle de leur ministère ou de leur collectivité territoriale. Leurs témoignages attestaient qu’une évaluation pluraliste permet de faire évoluer les organisations et les modes de faire, en favorisant l’appropriation du changement par les parties prenantes qu’elles soient des entreprises, des administrations ou des citoyens.



Nasser Mansouri-Guilani, rapporteur au nom de la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques du CESE de l'avis « Promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques » participait également à cette table ronde. Il en a profité pour rappeler l'importance d'associer les parties prenantes aux évaluations effectuées dans le cadre de la modernisation de l'action publique pour choisir notamment les indicateurs et les critères évaluatifs. En s'appuyant sur les propositions émises par le Conseil sur ce sujet, il a souligné que le but d'une évaluation ne se limite pas à la recherche d'économies budgétaires, les objectifs qualitatifs tels que l'amélioration de l'offre de services publics sont primordiaux. Il a insisté sur l'importance de mener à bien des évaluations *ex ante* des actions publiques d'envergure pour permettre aux parties prenantes de disposer d'un panorama prospectif des effets attendus dans le futur.

Le séminaire s'est ensuite poursuivi avec une deuxième table ronde « Evaluer pour mieux gérer et mieux anticiper » qui réunissait principalement des acteurs publics de l'évaluation afin de démontrer que cet exercice peut être un outil efficace d'aide à la décision budgétaire. En effet, l'évaluation apporte de nouvelles connaissances et peut conduire à la réalisation de scénarios de transformation permettant d'identifier les facteurs de mutation et les leviers stratégiques pour l'avenir.

Jean-Vincent Placé, Secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat et de la Simplification a clôturé ce séminaire en se félicitant notamment de la participation du CESE dont la contribution aux évaluations de politiques publiques peut renforcer le caractère démocratique et transparent de celles menées dans le cadre de la MAP.

© - copyright CESE - Novembre 2026